

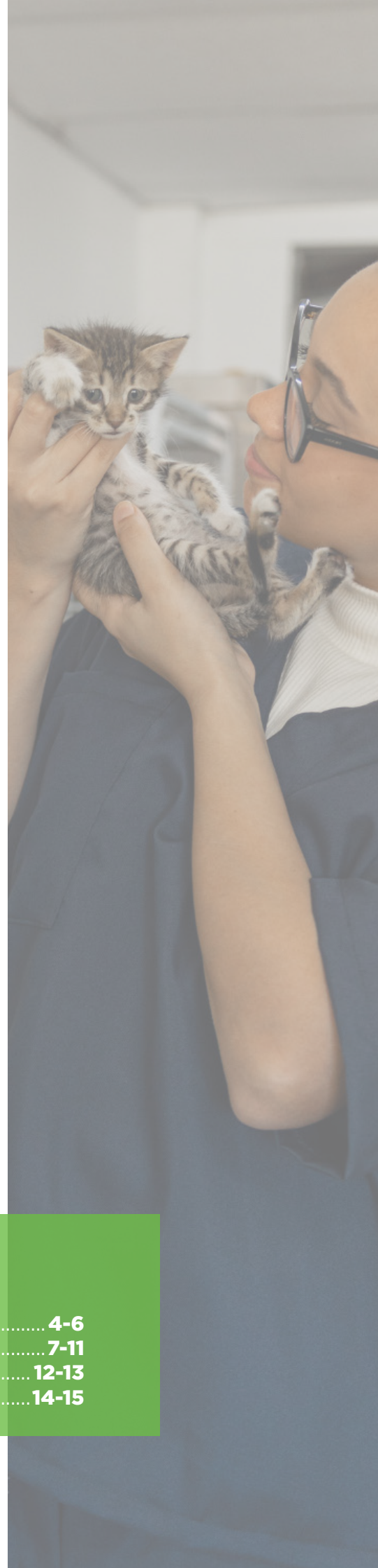
RAPPORT D'ACTIVITÉ SIVOM

FOURRIÈRE
VIGNES
SDIS
CSAPA

2025

SOMMAIRE

Carte d'identité	4-6
Que s'est-il passé en 2025 ?.....	7-11
Données budgétaires	12-13
Données administratives, juridiques et de commande publique	14-15



CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) est un syndicat dit "à la carte", composé de quatre sections : la section Fourrière (automobile et animale), la section Gestion des Vignes, la section SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la section CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

L'ÉCO-FOURRIÈRE DES QUARANTE SOUS

Située à Poissy (78300), elle assure le gardiennage des véhicules faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de polices ou d'une donation des particuliers. Les véhicules sont ensuite remorqués par l'entreprise Dépannages Ladoire Automobiles, couvrant l'ensemble des communes adhérentes. Elle compte 275 places de stationnement réparties selon deux critères : les véhicules destinés à la revente par les domaines, et les véhicules destinés à la destruction. Ces critères sont attribués par les forces de l'ordre via le «SI Fourrières».

La fourrière accueille également les animaux récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place. Une convention d'objectifs a été signée notamment avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) et la SPDA, qui s'engagent à mettre en œuvre l'ensemble des moyens du refuge de Plaisir en vue d'accueillir et de faire adopter les animaux en provenance de la fourrière.

LES VIGNES

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section « Gestion des Vignes » et participent, à parts égales, à son fonctionnement. Cette carte du SIVOM a pour compétence l'exploitation de 2 000 pieds de vignes de pinot noir, sur une superficie de 1 500 m² située sous la terrasse du Château de Saint-Germain. Le vin produit est appelé Vin des Grottes. 100 pieds de vignes ont également été plantés sur le rond-point Charles de Gaulle, fournissant un agréable pétillant rosé appelé "Les bulles de Fourqueux".

L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à un œnologue, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge par le personnel des espaces verts de chacune des communes membres.

**40 COMMUNES
1 EPCI**

adhèrent à cette section
et, depuis le comité du
27/10/2025, **41** communes et
1 EPCI

**2 COMMUNES
MEMBRES ADHÉRENT
À CETTE SECTION**

CSAPA - CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Depuis 1988, le SIVOM participe financièrement au coût salarial d'un poste de secrétaire médicale.

Le CSAPA est une structure médico-sociale qui s'adresse :

- aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives ;
- aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, internet, jeux d'argent, jeux vidéo, etc.).

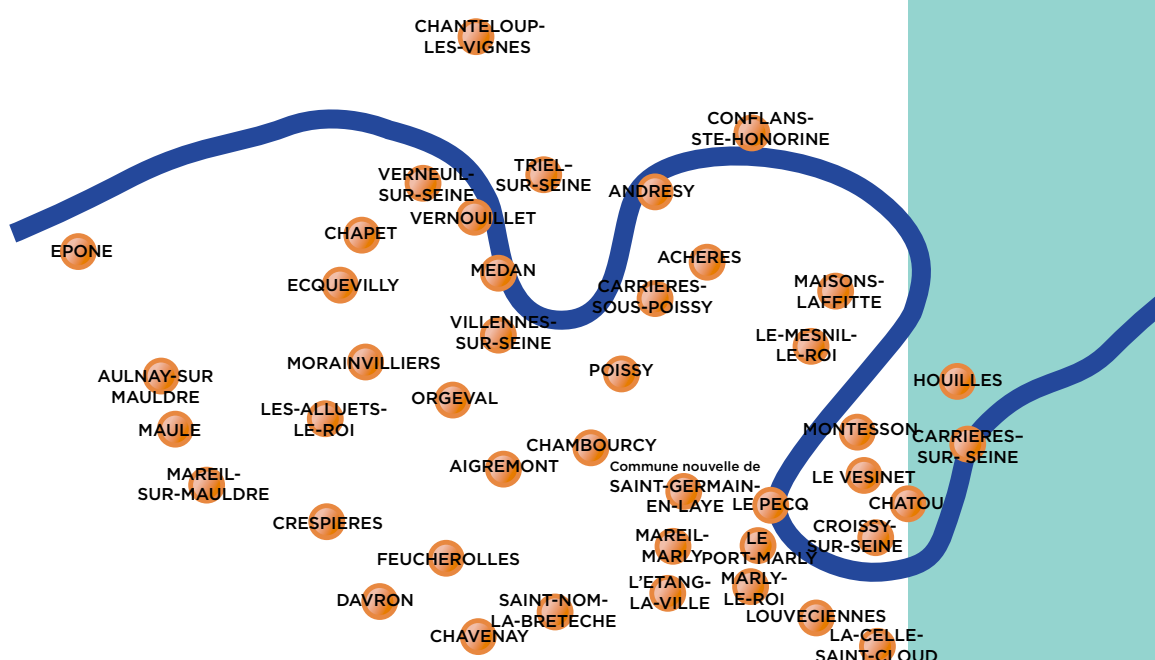
Ses missions sont définies par le Décret n°2007-877 du 14 mai 2007 et comprennent :

- l'accueil, l'information, l'évacuation médicale, psychologique et sociale ainsi que l'orientation de la personne ou de son entourage ;
- la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, qui comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

SDIS - SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SECOURS ET D'INCENDIE

Depuis le transfert des pompiers du SIVOM au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13ème mois des sapeurs-pompiers et le paiement de la participation des communes au SDIS 78.

LES COMMUNES MEMBRES



**16 COMMUNES
+ 1 EPCI**

adhèrent à cette section

**7 COMMUNES
+ 1 COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES**

du SIVOM adhérent à la section
Centre de Secours

ORGANIGRAMME DU BUREAU



> 166 NOMBRE
TOTAL D'ÉLUS

84 TITULAIRES
et depuis le comité du
27/10/2025, 170 élus dont 86
titulaires

DES MOYENS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS MUTUALISÉS

Depuis le 1er janvier 2014, la mutualisation de moyens est en place entre 3 syndicats intercommunaux Boucles des Yvelines :

- Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) ;
- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) ;
- Syndicat Intercommunal VALOSEINE (destruction des résidus urbains, centre de tri).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du Château de Monte-Cristo et du Musée du Domaine royal de Louveciennes/Marly-le-Roi ont intégré cette mutualisation.

> PARTICIPATION AUX FRAIS

Frais généraux : **43 813 €**
Masse salariale : **213 166 €**
Soit un total de : **256 979 €**
En contrepartie, le SIVOM perçoit des recettes pour la mutualisation du chargé d'opération qu'il porte sur sa masse salariale, soit un total de 8 281 €.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

L'ÉCO-FOURRIÈRE : 2025 AU QUOTIDIEN

LES VÉHICULES :

- **2 797 véhicules 4 roues** sont entrés en fourrière, contre 2 559 véhicules en 2024, soit **une augmentation de 9,34 %**. Sur ces 2 798 véhicules, 1 938 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit un **taux de restitution de 69,26 %**.
- **222 véhicules 2 roues** sont entrés en fourrière, contre 198 en 2024, soit **une augmentation de 12,12 %**. Sur ces 222 véhicules 2 roues, 82 ont été restitués à leur propriétaire, soit un **taux de restitution de 36,94 %**.

LES ANIMAUX :

164 chiens sont entrés à la fourrière, contre 173 en 2024, **soit une diminution de 5,20 %**.

Sur ces 164 chiens :

- **76 ont été restitués** à leur propriétaire, soit un taux de restitution de **46,34 %**.
- **75 ont été pris en charge** par les refuges partenaires, soit un taux de **45,73 %**.
- **5 euthanasiés** (sur avis vétérinaire) et **6 déjà décédés** à leur arrivée.
- **2 chiens** sont toujours en fourrière au 31 décembre 2025.

165 chats sont entrés à la fourrière, contre 175 en 2024, **soit une diminution de 5,71 %**.

Sur ces 165 chats :

- **17 ont été restitués** à leur propriétaire, soit un taux de restitution de **10,30 %**.
- **39 ont été pris en charge** par les refuges (associations) partenaires, soit un taux de **23,64 %**.
- **6 euthanasiés** (sur avis vétérinaire) et **103 chats sont arrivés décédés**.

20 NAC « autres » animaux, contre 37 en 2024, **soit une diminution de 45,95 %**.

Sur ces 20 NAC :

- **5 ont été pris en charge** par les refuges.
- **15 sont arrivés décédés**.

Au cours de l'année 2025, **10 dépôts** de viscères issus d'activités de chasse ont été enregistrés à la fourrière.

LES FAITS MARQUANTS

- Adhésion au dispositif d'identification des personnes physiques par l'API R2P de la Direction Générale des Finances Publiques.
- Approbation des demandes d'adhésion des communes d'Aulnay-sur-Mauldre et d'Aubergenville.



Communes	Véhicules enlevés	Animaux récupérés
Achères	97	13
Aigremont	0	0
Andrézy	118	6
Aulnay-sur-Mauldre	0	0
Carrières-sous-Poissy	153	40
Carrières-sur-Seine	45	5
Chambourcy	21	9
Chanteloup-les-Vignes	123	14
Chapet	3	3
Chatou	407	0
Chavenay	0	1
Conflans-Sainte-Honorine	227	0
Cresprières	4	2
Croissy-sur-Seine	11	6
Davron	0	0
Ecquevilly	24	2
Épône	26	19
Feucherolles	2	0
Houilles	251	20
L'Étang-la-Ville	0	4
La-Celle-Saint-Cloud	84	0
Le Mesnil-le-Roi	27	2
Le Pecq	96	7
Le Port-Marly	53	2
Le Vésinet	142	2
Les Alluets-le-Roi	0	0
Louvenciennes	21	6
Mareil-Marly	1	2
Mareil-sur-Mauldre	2	1
Marly-le-Roi	75	7
Maisons-Laffitte	120	6
Maule	23	13
Médan	4	0
Montesson	36	10
Morainvilliers	0	5
Orgeval	24	29
Poissy	264	44
Saint-Germain-en-Laye	374	22
Saint-Nom-la-Bretèche	3	1
Triel-sur-Seine	68	24
Verneuil-sur-Seine	52	9
Vernouillet	25	13
Villennes-sur-Seine	13	10

- Attribution du marché d'achat et enlèvement des véhicules hors d'usage à la société D.L.A Recyclage.
- Mise en place de 3 nouvelles conventions avec des refuges pour le transfert des animaux.
- Lancement d'un marché de capture, ramassage et transport des animaux (procédure abandonnée).

LES OBJECTIFS POUR 2026

- Poursuite de la démarche qualité auprès des forces de l'ordre des communes membres.
- Poursuite de la recherche de nouveaux refuges partenaires pour le transfert des animaux.
- Amélioration des espaces de détente "chiens".
- Lancement du projet d'application mobile de demande d'enlèvement de véhicule à destination des forces de l'ordre, du prestataire d'enlèvement et des agents fourrière.

LA SECTION « VIGNES » : 2025 AU QUOTIDIEN

En Île-de-France, les conditions météorologiques de l'année 2025 ont été équilibrées, en comparaison des années précédentes (pluviosité et températures à un niveau habituel). Elles ont permis aux vignes du contrebas du Château et du rond-point Charles-de-Gaulle de développer un cycle végétatif sans agression excessive.

L'attaque de mildiou de l'année 2024 ayant néanmoins laissé un taux de champignons dormants plus important que d'habitude, il a été nécessaire de réaliser des traitements préventifs plus réguliers, grâce aux agents communaux des services espaces verts du Pecq et de Saint-Germain-en-Laye.

Au printemps 2025, une expérimentation a été menée afin d'optimiser les opérations de coupe d'herbe sous les rangs de vigne. Les précédentes actions testées (paillage et désherbage chimique) n'ayant pas été concluantes car elles nécessitaient d'être répétées tous les ans, il a été décidé d'installer une protection mécanique permanente des troncs, via la mise en place de tronçons de fourreaux plastiques. Cette expérimentation concluante a permis l'utilisation du coupe-fil pour couper l'herbe sous les rangs, sans blesser l'écorce des troncs.

La conjonction d'une météo favorable et des actions menées a permis d'obtenir en 2025 une récolte correcte sur les 2 vignes, contrairement aux précédentes années.

L'année 2025 a également permis d'officialiser le classement des vignes du contrebas du Château dans la catégorie « commercialisante » vis-à-vis des douanes, avec pour conséquence la possibilité d'offrir et de vendre des bouteilles du Vin des Grottes à partir de la cuvée 2025.



LES FAITS MARQUANTS

Les vignes du rond-point Charles de Gaulle

Après un tri minutieux des grappes, 152 kg de raisins ont été vendangés, qui ont permis de produire, après pressurage, 87 litres de jus :

- 68 litres ont été mis en fermentation alcoolique, pour transformation en pétillant (10 à 11 % d'alcool).
- 19 litres ont été mélangés avec de l'eau de vie (cuvée 2023 distillée, à 50 % d'alcool), pour production d'un apéritif champenois nommé Ratafia (~ 17 % d'alcool).

Les vignes des Grottes en contrebas de la terrasse du Château

Près de 300 kg de raisin pinot de bonne qualité ont été vendangés. Après passage au fouloir-égrappoir, la macération de l'ensemble a été volontairement courte cette année (3 jours), pour obtenir un vin plus clair, avec moins de tanins. Après un soutirage du vin de goutte et un léger pressurage du mélange peux et rafles, c'est 230 litres de jus en fermentation qui ont été obtenus. Le taux d'alcool prévisionnel pour cette cuvée se situe entre 12 % et 13 % d'alcool.

LES OBJECTIFS POUR 2026

Au regard du vieillissement des pieds de vignes, une première tranche de rajeunissement sera effectuée avant la taille (à programmer tous les 5 à 7 ans).

La première étape de transformation en pétillant de la cuvée 2023 sera expérimentée au chai de la vigne du Chesnay-Rocquencourt.

Enfin, si la récolte 2026 de pinot noir est importante, il sera possible d'expérimenter un pressage d'une partie de la vendange immédiate pour en faire un vin blanc, ensuite transformé en pétillant appelé « Gris de gris » (100 % pinot noir).



RÉCOLTES EN CHIFFRES

Vin des Grottes

2017	423 l.	2022	20 l.
2018	365 l.	2023	420 l.
2019	220 l.	2024	0 l.
2020	160 l.	2025	87 l.
2021	0 l.		

Vin du rond-point Charles de Gaulle

2019	90 l.	2023	120 l.
2020	20 l.	2024	40 l.
2021	25 l.	2025	230 l.
2022	66 l.		

LA SECTION « SDIS »

En 2025, le paiement des cotisations des villes membres de la section « SDIS » se fait toujours via le SIVOM. Le montant de ces cotisations pour cette année s'élève à **39.89 €/habitant**.

Le SDIS a perçu en 2025 : 3 791 185 €, soit une **hausse de 2.49 %**.

Conformément aux termes des conventions de transfert avec le département, la charge financière du 13^{ème} mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge du SIVOM, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge diminue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Cependant, elle diminue moins vite que l'inflation sur les appels de fond du SDIS. En 2025, le coût du 13^{ème} mois pour le SIVOM a été de 55 199 €.

Le nombre d'intervention

Détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, incendie/INC, Risques Technologiques/RT, Accidents de la voie publique/AVP) est présenté ci-dessous :

	AVP	DIV	INC	RT	SAP
Aigremont	13	7	5	0	43
Chambourcy	32	11	17	2	344
Le Pecq	34	49	36	5	722
Le Port-Marly	14	21	10	4	244
L'Étang-La-Ville	6	21	8	0	219
Mareil-Marly	3	6	4	2	145
Saint-Germain-en-Laye	154	135	135	31	2778
Communauté de communes Gally-Mauldre	69	32	55	9	649



6 074 interventions ont eu lieu sur les communes qui dépendent du SIVOM

LA SECTION « CSAPA »

Les données globales de fréquentation CSAPA :

File active totale CSAPA dont CJC	2024	2025
Patients	695	584
Entourage/Parents	36	17
TOTAL	731	601

En 2025, la file active totale étant de **601 usagers**, l'activité est **en diminution**, compte-tenu d'une activité médicale assurée tout au long de l'année à 0,2 ETP - Recrutement d'un médecin à 0,8 ETP à partir de septembre 2025.

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

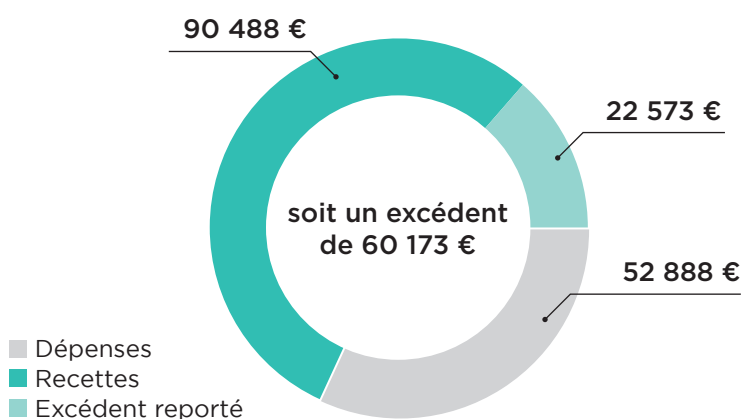
Le dispositif Consultation Jeunes Consommateurs s'est mis en place en 2003 sur Saint-Germain-en-Laye. Il a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15/25 ans). Le dispositif au fil des années s'est adapté aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, en accueillant des jeunes ayant de multiples consommations (écran, jeux vidéo, etc.).

	2024	2025
Nombre de jeunes	54	53
Nombre d'entourage	2	22
TOTAL	56	75

Le nombre de jeunes accueillis en 2025 est stable.

DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT



En **investissement**, plus de la moitié des crédits est consacrée au remboursement de la dette liée aux cartes Fourrière et Vignes, pour un montant de 29 k€, soit 55 % des dépenses totales.

Les autres principales dépenses concernent l'Eco-Fourrière, notamment des aménagements et travaux d'amélioration des bâtiments et équipements — tels que l'amélioration des boxs extérieurs du chenil, le raccordement de la centrale intrusion ainsi que la réparation de la chambre froide — pour un montant de 8 k€. S'y ajoutent l'achat d'une autolaveuse (5 k€), de matériels informatiques (2,7 k€), l'acquisition du module HA Acquity pour la gestion des titres hors régie (4,8 k€), ainsi que le solde des travaux des boxs pour chiens malades (2,7 k€).

> en 2025

PARTICIPATION DES COMMUNES SELON LES SECTIONS :

Section Fourrière :

0,76 € /habitant

Section Vignes :

21 650 € /commune

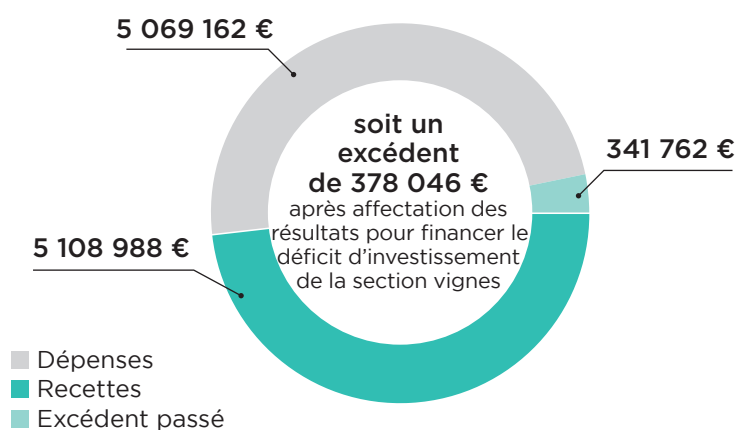
Section CSAPA :

0,25 € /habitant

Section Centre de Secours

39.69 € /habitant

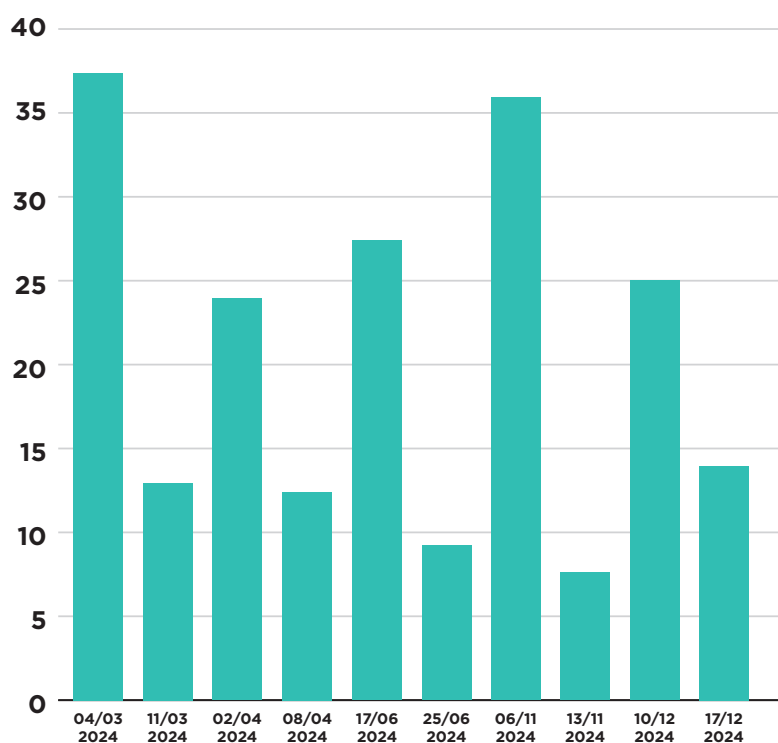
FONCTIONNEMENT



En **fonctionnement**, le reversement au SDIS pèse pour 73 % des crédits réalisés. La section fourrière a été marquée par une hausse importante des frais de remorquage à la suite d'un nouveau marché, mais dont l'efficacité du nouveau prestataire permet par ailleurs une meilleure entrée de recettes.

DONNÉES ADMINISTRATIVES

Nombre présents par comité SIVOM



■ Non quorum
■ Quorum 43



en 2024

10 Comités
(dont 5 sans quorum)

30 Délibérations

15 Décisions

8 Arrêtés

DONNÉES JURIDIQUES

COMMANDE PUBLIQUE



COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : **14**
- Nombre d'avenants marchés publics : **2**



DOSSIERS MARQUANTS

- Marché de prestations de capture, ramassage, transport et prise en charge d'animaux errants, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, sur le territoire couvert par le groupement de commande.
- Marché d'enlèvement et transport des véhicules pour l'Éco-fourrière des Quarante Sous à Poissy (78300).

Service gestionnaire

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr



SIVOM
Syndicat Intercommunal
à Vocations Multiples